

Postulat

« Accessibilité de la ville aux personnes en situation de handicap visuel » Au conseil communal d'Aigle pour renvoi direct à la municipalité

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Considérant l'allongement de l'espérance de vie ainsi que le vieillissement démographique de la population.

La conséquence prévisible du nombre de personnes touchées par un handicap visuel est, de ce fait, en constante augmentation.

La prolongation du maintien à domicile justifie de nous interroger sur la conception et la mise en œuvre de projets incluant la notion d'accessibilité aux personnes handicapées visuelles.

La municipalité a déjà réalisé des aménagements dans ce sens (tels que ; revêtements podotactiles, visuels contrastés, repères tactiles, ...). Toutefois, il reste encore beaucoup à faire dans ce sens. (Notamment dans les nouveaux quartiers où les obstacles manquent de contraste devenant invisibles par une personne malvoyante).

(Voir images ci-dessous : Simulation de la vision d'une personne dont l'acuité visuelle résiduelle est de 1/10^{ème} sans scotome ni vision tubulaire comparée à une acuité de 10/10^{ème}).

Comment tolérer qu'une simple sortie en ville soit source d'angoisse pour une personne malvoyante ?

La norme SIA 500 définit précisément le cadre légal de manière à construire l'espace « sans obstacle ».

En considérant le handicap comme étant « La Norme », nous facilitons les déplacements et l'accès à notre ville au plus grand nombre. L'autonomie de l'individu est ainsi maintenue durablement.

Nous souhaitons que notre commune respecte les prescriptions légales afin de permettre à tout en chacun de se déplacer facilement et en sécurité.

Nous déposons donc le présent postulat avec demande de renvoi direct à la municipalité pour analyse de la situation actuelle et des mesures à prendre.

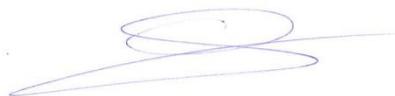
Conclusions :

Il est demandé au conseil de :

- 1) Prendre en considération le présent postulat
- 2) Le renvoyer directement à la municipalité

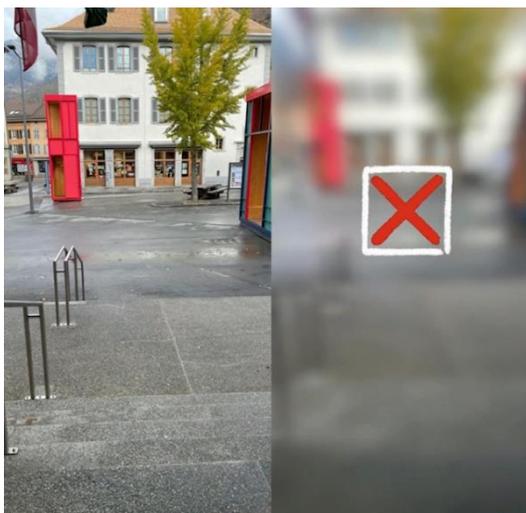
Ainsi fait à Aigle, le 04.11.2021

Au nom du groupe PLR, Nathalie Gonzalez



Quartier de la Monneresse
03.11.2021

Escaliers de l'hôtel de ville
03.11.2021



Escaliers de la gare
03.11.2021

